

République Islamique de Mauritanie
Honneur - Fraternité – Justice
Ministère de l'Enseignement Supérieur et
la Recherche Scientifique
Commission de Passation des Marchés
Publics des Secteurs Sociaux



N° _____ /C.P.M.P.S.S

PROCES VERBAL N° 64/CPMPSS/15

SEANCE DU 29/12/2015

Point : - Examen de la lettre 2246/2015 du 21/12/2015 demandant l'autorisation de lancement et approbation du DAO N°14/EM/2015/MS relatif à l'acquisition des équipements médicaux destinés à l'hôpital de l'Amitié.

L'an deux mille quinze et le Mardi vingt neuf Décembre à douze heure, les Commissions de Passation désignées se sont réunies à leur siège afin d'examiner le point ci-dessus énuméré.

Observations de la Personne Responsable des Marchés ou de son délégué :

Point 1 : **Mode de passation :** AON
 Financement : Budget Etat
 Autorité contractante : Ministère de la Santé


- Examen de la lettre 2246/2015 du 21/12/2015 demandant l'autorisation de lancement et approbation du DAO N°14/EM/2015/MS relatif à l'acquisition des équipements médicaux destinés à l'hôpital de l'Amitié.

Décision : la Commission Constate la prise en compte de ses observations par l'AC et approuve le DAO sous réserve de l'avis de non objection de la CNCMP.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Ould Mohamed SIDINE 

- Cheikh Ould Salek 

- Dr doudou Sall 

- Cheikh Salem Tweinsy 

- Enouar Sadatt Ould Yarba 

Arrêté le procès-verbal

Fait et clos à Nouakchott, le 29 Décembre 2015.